MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88030421

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 90 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.
(7) 8954948

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

29 Juillet 1985 N° de série continue 57 Bulletin n° 10

PUCERONS SUR MAIS

Nous vous faisons parvenir ci-joint une fiche photo "pucerons sur maïs" qui vous permettra de mieux distinguer les différentes espèces que l'on peut rencontrer. La nuisibilité de chacune d'entre elle est précisée au verso.

ENQUETE FEU BACTERIEN (maladie sur espèces fruitières et ornementales)

Compte-tenu des prospections réalisées antérieurement et des contrôles effectués régulièrement en pépinières, le FEU BACTERIEN est une maladie que l'on considère absente dans la région Rhône-Alpes.

Par contre, dans de nombreux départements français, les attaques sont en progression depuis 2 ans.

De ce fait, à partir du 1er juillet et pendant près de 3 mois, une prospection sera réalisée dans chacun des 8 départements de notre région, par le personnel du Service, assisté de prospecteurs recrutés par les fédérations départementales des groupements de défense contre les ennemis des cultures.

Au cours de cette prospection, seront visités essentiellement :

- les vergers plantés en poiriers (surtout PASSE CRASSANE, mais également PRECOCE de TREVOUX et ALEXANDRINE DOUILLARD).
- les pépinières produisant des plants contaminables (POIRIERS, COTONEASTERS, PYRACANTHAS, AUBEPINES, COGNASSIERS).
- les espaces verts de certaines grandes villes, plantés en arbustes sensibles au feu bactérien.

Toutes les personnes qui observeraient, dès maintenant, des dessèchements anormaux de pousses ou de fleurs, sur POIRIERS, POMMIERS, COGNASSIERS, COTONEASTERS, PYRACANTHAS, AUBEPINES sont priées de prendre contact le plus rapidement possible avec le Service de la Protection des Végétaux aux numéros suivants :

- pour LYON (7) 895.48.48
- pour VALENCE (75) 42.77.68
- pour CHAMBERY (79) 33.67.72

Votre aide nous sera précieuse et nous vous en remercions.

P117

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gerant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 1640 AD